

ETUDE DE TRANSPORT ET DE CIRCULATION
DU
QUEBEC METROPOLITAIN

LES PERSPECTIVES
ECONOMIQUES
RESUME

CANQ
VO
244
Rés.
Ex. 1

CANADIAN URBAN ECONOMICS LIMITED
CONSEILLERS ECONOMIQUES

190054

ETUDE DE TRANSPORT ET DE CIRCULATION

DU

QUEBEC METROPOLITAIN

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

ETUDE DES PERSPECTIVES

D'EXPANSION ECONOMIQUE

RESUME

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
200, RUE DORCHESTER SUD, 7^e
QUÉBEC, (QUÉBEC)
G1K 5Z1

Préparée à l'intention de

Vandry et Jobin - De Leuw, Cather et Associés

29 août 1966

Canadian Urban Economics Limited,

Suite 1804, 8^e est rue King

Toronto, Ontario.



CANQ
VO
244
Rév.
Ex. 1

PREFACE

Objectif

Le présent résumé rapporte brièvement les conclusions principales contenues dans "L'Etude des Perspectives d'Expansion Economique" préparée par la Société Canadian Urban Economics Limited à la demande de la Commission d'aménagement de Québec et du Ministère de la Voirie de la Province de Québec dans le but de fournir des cadres économiques valides en dedans desquels les ingénieurs-conseils Vandry et Jobin et De Leuw, Cather & Associés pourraient élaborer un système de transport efficace qui répondrait aux futures exigences de la Cité de Québec et de sa région métropolitaine.

Envergure

Les limites géographiques qui ont servi de base à cette étude sont celles de l'étude de transport et de circulation du Québec métropolitain (qui s'étendent légèrement au-delà de la RMR* de Québec), comprenant 38 municipalités ou parties d'icelles et couvrant une région d'environ 200 milles carrés (ci-après désignée "région étudiée"). Cette étude s'étend à la période de 1967 à 1987 par intervalles de cinq ans.

L'objectif principal de la présente étude est d'estimer les perspectives d'expansion économique de la région étudiée afin de déterminer l'accroissement de population et d'emploi qui pourrait se présenter dans la région étudiée au cours de la période 1967-1987 (ci-après désignée "période étudiée") et de distribuer l'accroissement prévu de population et d'emploi dans les 17 secteurs de circulation qui forment les divisions de la région étudiée.

Sur la base des taux évalués de terrain/ population et de terrain/ emploi et à la suite de discussions avec le conseiller en utilisation du sol dans cette étude de transport, le terrain additionnel requis pour les besoins des niveaux accrus de population et d'emploi a été évalué quant à son utilisation spécifique au cours de la période étudiée.

* Région métropolitaine de recensement

CONSIDERATIONS GENERALES

L'Etude de Transport et de circulation du Québec métropolitain s'étend à une région d'environ 200 milles carrés, sise sur les deux rives du fleuve St-Laurent, à mi-chemin environ entre le Golfe St-Laurent et la Cité de Toronto. La région étudiée comprend un total de 38 municipalités ou parties d'icelles dont le noyau est la Cité de Québec, la capitale de la province et le centre économique de l'est du Québec.

L'expansion économique de la région étudiée a débuté vers la dernière moitié du 16e siècle, alors que les Français s'y établissaient. Si au cours des premières années l'établissement était plutôt militaire et politique qu'économique, certaines industries de services s'y installaient et on y fondait les industries de construction navale et du cuir (ces deux industries devaient jouer dans l'avenir un rôle économique important).

6699-05-50-50-4-A
Du milieu du 18e siècle au milieu du 19e, la Cité de Québec était le centre politique, économique, culturel et social de la province. Sa situation géographique favorable et son havre naturel en faisaient un port de transbordement d'importations et d'exportations pour tout le Canada de même qu'un port de débarquement pour le grand nombre d'immigrants qui venaient de l'Europe. Deux développements importants au cours du 19e siècle eurent une influence marquée sur l'expansion économique de la région étudiée; tout d'abord, le fer remplaça le bois comme matériau dans la construction des navires, et cette industrie de la région étudiée en souffrit par le manque de matières premières disponibles; en second lieu, le dragage d'un chenal dans le fleuve St-Laurent vers l'ouest jusqu'à Montréal enleva à la région étudiée son rôle de port de transbordement. A la même époque, la prospérité des établissements de Canadiens anglais dans le Haut-Canada attirait de plus en plus l'attention vers l'ouest du Québec et vers Montréal.

Le changement dans les tendances d'accroissement se retrouve de façon étonnante du fait que, si en 1841 Québec et Montréal avaient une population de 40,000 habitants, Montréal en 1881 contenait une population de 155,000, alors que la Cité de Québec rapportait une population de 62,400 seulement. En dépit de la perte de sa population dominante et de sa situation économique, la Cité de Québec a poursuivi une croissance constante.

Au cours du présent siècle, la chaussure, les textiles, les sous-vêtements, le tabac, la pulpe et le papier, et la construction navale sont devenus les industries manufacturières les plus importantes de la région étudiée, mais en même temps, on constate une tendance à s'éloigner de l'industrie pour se rapprocher des services du gouvernement

provincial ou des services destinés à ce dernier, des services de distribution régionale, et du tourisme qui au cours des années a joué un rôle de plus en plus important dans l'économie de la région.

LA BASE DES RESSOURCES

Les richesses naturelles

La région économique de Québec, dont la région étudiée est le point central ne semble pas être dotée de grandes richesses naturelles qui pourraient être exploitées de façon économique pour développer les industries primaires. Dans les trois secteurs principaux de la région économique, les basses-terres du fleuve St-Laurent, les Laurentides est et les Appalaches de la Rive sud, les richesses se limitent en général à l'agriculture, à l'industrie forestière et à l'exploitation de quelques minéraux non métalliques. Il semble improbable qu'on effectue dans la région des découvertes de richesses assez importantes pour vraiment changer l'allure du développement dans le secteur de l'industrie primaire.

Les ressources humaines

Une analyse des statistiques relatives aux groupes d'occupations de main-d'oeuvre dans la région étudiée et une comparaison avec d'autres régions métropolitaines indiquent que la région étudiée possède:

1. Un groupe d'administrateurs (managers) relativement peu nombreux.
2. Une forte représentation dans les groupes de professions libérales et techniques.
3. Un groupe de personnel de bureau quelque peu plus restreint qu'on l'aurait cru à la lumière de la fonction gouvernementale qu'il remplit la région étudiée.
4. Une représentation moyenne dans les groupes de vente, du transport et des communications.
5. Une représentation supérieure à la moyenne dans les groupes de services et de récréation, ce qui indique en quelque sorte le rôle important que joue le tourisme dans la région étudiée.
6. Une représentation plutôt faible dans le groupe artisans/opérateurs connexes, bien que l'industrie du cuir en particulier soit assez fortement représentée.

Les universités, les écoles d'arts et métiers se sont toutes développées dans la région étudiée au cours des années et leurs services semblent suffisants pour répondre aux demandes actuelles d'inscription. Les autorités éducatives ont accentué leur programme continu d'expansion en vue de répondre aux exigences d'une population croissante.

Services publics, transport et communications

Une étude des installations des services publics, du transport et des communications, de même que les interviews avec les représentants de chacune de ces industries, indiquent que celles-ci possèdent présentement une capacité de réserve excessive qui serait disponible au besoin. Il ne semble exister aucune déficience dans les services actuels qui pourrait retarder généralement l'expansion économique de la région étudiée ou empêcher une industrie particulière de s'installer dans la province.

ACCROISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

Les limites de la région étudiée sont à peu près celles de la région métropolitaine de recensement de Québec avec quelques petites additions dans le nord et le sud. Si l'on se base sur les renseignements fournis par les municipalités dans la région étudiée, environ 3% de la population de la région étudiée (soit environ 12,000 personnes) vivait en 1965 dans la région ajoutée aux limites de la région métropolitaine de recensement. Afin de déterminer le taux probable d'accroissement de la population dans la région étudiée au cours d'une période se prolongeant jusqu'en 1987, on a employé quatre méthodes pour les projections démographiques, en présumant que les régions limitrophes incluses dans la région étudiée et exclues de la RMR maintiendraient leur position relative vis-à-vis la RMR jusqu'en 1987.

Les quatre méthodes employées pour effectuer les projections de la population de la RMR, de même que les projections de population en résultant sont les suivantes:

1. On a utilisé en vue d'une projection de survivance par cohortes les tendances dans les taux de naissance et de mortalités de la population de la RMR en 1961, en présumant d'une continuité dans la tendance de migration nette indiquée entre 1951 et 1961. Les niveaux de population de la RMR de Québec, qu'une telle méthode indique, sont les suivants:

	RMR de Québec				
	<u>Prévisions de population par la méthode</u> <u>de survivance par cohortes 1967 - 1987</u>				
	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Population prévue	412,300	459,200	511,100	564,500	623,700

2. On a étudié les tendances historiques d'accroissement de population dans la RMR de Québec au cours des années de 1901 à 1965 et on a projeté l'augmentation de la population de la RMR de Québec sur la base du taux d'accroissement indiqué au cours de la période 1951-1965 (2.77% composés par an) et de la période de 1961-1965 (3.15% composés par an).

Les niveaux de population, en suivant ces deux taux d'accroissement, seraient les suivants:

RMR de Québec
Accroissement de la population 1965-1987

Taux Composé Annuel moyen d'Accroissement	<u>1965*</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
2.77%	405,000	427,700	490,300	562,100	644,300	738,500
3.15%	405,000	430,900	503,200	587,600	686,200	801,300

* Estimé

3. Les projections d'accroissement de population dans la Province de Québec rapportées par Jacques Henripin et Yves Martin dans leur étude intitulée La Population du Québec et de ses régions ont servi conjointement avec les relations historiques établies entre les populations de la RMR de Québec et de la Province de Québec, pour exprimer la population future de la RMR de Québec en termes de pourcentage de la population projetée de toute la province. En présumant que la RMR de Québec continuera de représenter environ 7% de la population de la province, la RMR atteindra les niveaux de population indiqués ci-dessous, si la population provinciale croît au taux suggéré par l'étude de 1964.

RMR de Québec
Accroissement de la population 1967-1987
(000's)

	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Prévisions pour la Province	6,043	6,779	7,591	8,471	9,444
RMR en % de la Province	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%
Population de la RMR de Québec	423	475	532	593	661

4. Les projections de la population du Canada établies pour la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada et pour la Commission royale d'enquête sur la santé ont servi conjointement avec les relations historiques établies entre les populations de la RMR de Québec et du Canada, pour exprimer la population future de la RMR de Québec en termes de pourcentage de la population projetée de tout le Canada. En présumant que la population de la RMR de Québec continuera de représenter environ 2.02% de la population du Canada.

On peut prévoir les niveaux de la population de la RMR comme suit:

RMR de Québec
Accroissement de la population 1967-1987
(000's)

	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Pourcentage du Canada. D'après la Commission d'enquête sur les pers- pectives économiques du Canada.	2.02%	2.02%	2.02%	2.02%	2.02%
D'après la Commission d'enquête sur la santé.	411	455	506	562	624
	419	466	522	584	651

Les projections de population de la RMR de Québec que l'on a établies ci-dessus représentent la marge d'accroissement probable basée surtout sur les facteurs démographiques de l'histoire. Dans le tableau ci-dessous, les diverses projections pour 1987 sont combinées et exprimées en tant que moyenne et moyenne géométrique.

Population de la RMR de Québec - 1987
(000's)

	<u>RMR</u>	<u>Région étudiée</u>
Méthode de Survivance par cohortes (Base:1961)	624	643
RMR calculée au taux composé annuel de 2.77% (Base: 1965)	738	760
RMR calculée au taux composé annuel de 3.15% (Base: 1965)	801	825
RMR exprimée en pourcentage de la province	661	681
RMR exprimée en pourcentage du Canada (Comm. Gordon)	624	643
RMR exprimée en pourcentage du Canada (Comm. de santé)	651	671
Moyenne	683	703
Moyenne géométrique	680	700

PERSPECTIVES D'ACCROISSEMENT D'EMPLOI
RMR DE QUEBEC

Avant-propos

Dans la mesure où le taux d'accroissement de la population de la région étudiée dépend de la capacité pour l'économie d'absorber une main-d'oeuvre croissante tout en maintenant des niveaux de chômage acceptables sociologiquement, les niveaux de population atteints par la RMR de Québec au cours de la période se prolongeant jusqu'en 1987 seront influencés grandement par le taux d'expansion de l'économie de la région.

Alors que l'analyse démographique précédente déterminait la marge probable dans l'accroissement de la population, l'analyse qui suit des perspectives d'accroissement d'emploi par groupes principaux d'industries sert à établir des projections spécifiques de population pour la région étudiée, qui semblent raisonnables à la lumière du taux probable d'expansion économique.

Les données d'emploi disponibles en 1965 et utilisées dans l'analyse qui suit sont les résultats d'une enquête sur l'emploi tirés des dossiers du Service National de Placement que l'on a entreprise en mars 1966. En prenant comme base les évaluations d'emploi de 1965, on a prévu un accroissement ou un décroissement d'emploi dans chaque groupe d'industries, en tenant compte des tendances reconnaissables dans l'accroissement de main-d'oeuvre et en présumant que la relative entre la main-d'oeuvre et l'emploi demeurerait relativement constante au cours de la période étudiée.

Les industries primaires

Dans cette catégorie on compte l'agriculture, l'industrie forestière, la pêche et la chasse, les mines, les carrières et les puits d'huile. Entre 1951 et 1961, la main-d'oeuvre dans cette catégorie a baissé de 2,320 à 1,842 personnes.

Un décroissement relativement constant devrait se continuer dans la main-d'oeuvre qui se rapporte aux industries primaires, à mesure que l'urbanisation de la région étudiée se poursuit. L'emploi futur prévu dans cette catégorie est le suivant:

Prévisions d'emploi dans l'industrie primaire

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	1,750	1,730	1,720	1,700	1,650	1,600

Entreprises de services d'utilité publique, de transport et de communications

Ce groupe d'entreprises, qui comprend trois industries connexes, de 1951 à 1961 accusait un accroissement de main-d'oeuvre d'environ 21%, alors que la main-d'oeuvre passait de 9,077 à 10,976 personnes. Les industries de ce groupe ont plusieurs caractéristiques communes, puisqu'elles sont principalement engagées dans la vente de services; toutefois, dans le groupe général et dans chacune des subdivisions, il existe une grande diversité.

Les conclusions principales quant à l'accroissement dans ce groupe d'industries sont les suivantes:

1. Dans le groupe du transport, les services de transport ferroviaire et maritime comptent 50% de la main-d'oeuvre, tandis que le transport par camions, autobus et taxis combinés représente environ 34%.

Le transport maritime, qui a toujours été un facteur important dans l'économie de la région étudiée, laisse entrevoir de grandes possibilités d'accroissement. Les augmentations de tonnage dans le port de la région étudiée ont été de 50% entre 1960 et 1965. La tendance à utiliser des navires de plus fort tonnage et le fait que la région étudiée se prête au développement d'arrimage en eau profonde laissent prévoir que les services du port pourraient devenir de plus en plus importants dans les années à venir.

Les chemins de fer au cours des dernières années ont connu une concurrence sérieuse que leur a faite le transport par avion, par autobus et par camion. Des changements importants ont été apportés à la composition des équipes de bord, à la suite des efforts qu'on a mis à simplifier les opérations et à réduire les coûts. On croit que l'industrie ferroviaire en général pourra arrêter la tendance au décroissement d'emploi tout en augmentant la productivité de ses employés.

Le transport par camion s'est accru de façon prestigieuse depuis la deuxième guerre mondiale. On ne prévoit pas que l'accroissement rapide des dernières années se continuera à l'avenir, mais plutôt que le taux rapide d'accroissement dans l'industrie du transport par camion ralentira quelque peu.

2. L'industrie des communications a accusé des accroissements d'emploi importants entre 1951 et 1961, qui résultaient principalement de l'expansion dans l'industrie de la télévision. Les éléments importants de ce groupe, radio et télévision, téléphone et postes,

devraient continuer de s'accroître à un rythme constant pour répondre aux besoins de la population croissante.

3. Le groupe des services publics indique une allure d'accroissement qui s'identifie presque à celui de la population. On prévoit que cette tendance se poursuivra, bien que les perfectionnements technologiques puissent amener une légère baisse dans l'accroissement de l'emploi.

L'accroissement futur dans l'emploi du groupe des services d'utilité publique du transport et des communications, selon les prévisions serait le suivant:

Prévisions d'emploi dans le transport
les communications et les services d'utilité publique

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	11,000	12,100	13,700	15,300	17,200	19,200

Commerce

Entre 1951 et 1961, le secteur du commerce, composé du commerce en gros et du commerce au détail, a augmenté sa main-d'oeuvre par 31% environ, et en 1961 avec une main-d'oeuvre totale de 22,000 était le troisième groupe en importance dans les industries principales.

Les augmentations dans la main-d'oeuvre du commerce en gros sont la conséquence du rôle de distribution régionale que remplit la région étudiée. En dépit de la forte position de Montréal dans le commerce en gros, certains indices montrent que l'industrie du commerce en gros continuera de s'accroître dans la région étudiée et que l'accroissement pourrait être plus rapide que dans le passé. En certains cas, cette expansion viendrait d'emplois additionnels dans les établissements locaux existants; cependant le gros du nouvel emploi viendrait de bureaux subsidiaires ou de succursales d'importantes compagnies établies à Montréal ou à Toronto.

Les prévisions d'emploi du commerce en gros dans la région étudiée sont les suivantes:

Prévisions d'emploi dans le commerce en gros

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	7,345	7,800	8,800	10,100	11,400	12,400

Les possibilités d'expansion du commerce au détail se rattachent directement à l'expansion et à la richesse de la région étudiée et de la région

immédiate que dessert cette industrie. D'un point de vue historique, l'accroissement de l'emploi dans le commerce au détail a été légèrement inférieur à celui de la population. Pendant la période 1951 à 1961, la région métropolitaine de Québec a connu une augmentation annuelle de 2.9% environ, tandis que l'accroissement de l'emploi dans le commerce au détail a été de 2.3% annuellement. A cause d'une expansion de l'économie, qui contribue à augmenter les occasions d'emploi, à grossir les revenus et à hausser le niveau des dépenses per capita, on peut prévoir que l'accroissement d'emploi dans le commerce au détail aura tendance à suivre l'accroissement de la population dans les années à venir.

L'emploi dans l'industrie du commerce au détail pendant la période étudiée est indiqué dans le tableau ci-dessous:

Prévisions d'emploi dans le commerce au détail

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	16,400	17,400	19,700	22,500	25,400	27,500

Industrie de la construction

Entre 1951 et 1961, la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction de la région étudiée a augmenté de 8,261 à 9,074 personnes. L'industrie de la construction en général s'oriente d'abord sur le marché local et réagit en général d'après les conditions économiques de la région qu'elle sert.

On prévoit que les occasions d'emploi dans cette industrie se multiplieront à un rythme beaucoup plus rapide durant la période étudiée que dans le passé, à la suite de la réalisation d'une série de projets importants d'aménagement, qui sont présentement à l'étude. Les niveaux d'emploi projetés dans l'industrie de la construction sont les suivants:

Prévisions d'emploi dans l'industrie de la construction

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	9,020	10,200	11,400	13,100	14,600	16,600

Industrie de finance, d'assurances et d'immeubles

La main-d'oeuvre engagée dans ces industries connexes s'est accrue à un taux très rapide (augmentation de 67%) entre 1951 et 1961, principalement à la suite d'influences socio-économiques et des efforts agressifs des institutions financières, surtout des compagnies de finance.

Bien que l'on prévoit un accroissement continu, l'utilisation d'ordinateurs

électroniques qui se popularise dans ce groupe d'industries et le fait que la période d'accroissement rapide semble terminée devraient entraîner une diminution des possibilités d'emploi à l'avenir. Cependant, ce taux décroissant probable pourrait jusqu'à un certain point être compensé si les banques nationales ou les compagnies d'assurances suivaient l'exemple récent de la Compagnie de Telephone Bell du Canada et augmentaient leur personnel administratif dans la Capitale provinciale. L'emploi futur est prévu comme suit:

Prévisions d'emploi dans
la finance, l'assurance et l'immeuble

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	6,000	6,1000	6,700	7,600	8,600	10,000

Industrie des services

L'industrie des services comprend l'éducation, la santé et le bien-être, les organismes religieux, les services récréatifs et commerciaux, ainsi que les services personnels et autres services divers. De 1951 à 1961, l'industrie des services a augmenté sa main-d'oeuvre d'environ 45%, soit une augmentation numérique de plus de 10,000 personnes. La main-d'oeuvre de 32,719 personnes employées en 1951 dans ce groupe d'industries était la plus forte de tous les groupes d'industries importantes.

L'accroissement rapide de l'industrie des services, qui s'est généralisé au Canada, indique en termes génériques que l'économie de la nation prend de plus en plus de maturité; cet accroissement devrait se continuer puisque, le standard de vie s'élevant, on donne de plus en plus d'importance aux services de bien-être, de santé, d'éducation et autres.

Dans le domaine de l'éducation, on prévoit des augmentations substantielles d'emploi, par suite de la revalorisation du système éducatif qui s'est produite au cours des années dernières et des efforts qu'on met à moderniser et à étendre les facilités d'éducation nécessaires pour répondre aux exigences du 20e siècle. Dans la santé et le bien-être, le programme provincial d'assurance-hospitalisation maintenant en vigueur et le projet provincial d'assurance-maladie devrait apporter une augmentation importante dans la demande des services de santé et de bien-être, et par conséquent un accroissement des possibilités d'emploi.

Dans le groupe des services personnels, le rapport de main-d'oeuvre dans les services destinés aux touristes a accusé une augmentation d'environ 43% entre 1951 et 1961. Bien qu'il soit difficile de déterminer avec précision le taux d'accroissement du tourisme dans la région étudiée, les indices portent à croire à un accroissement rapide.



Grâce à des loisirs prolongés, à de meilleurs revenus disponibles, et à la mobilité générale de la société moderne, on s'attend que le tourisme et les industries qui en dépendent continueront à se développer à un taux rapide dans la région étudiée. L'emploi prévu dans le groupe des industries de services est le suivant:

Prévisions d'emploi dans l'industrie des services

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	39,510	40,200	47,000	55,000	63,000	73,300

Administration publique et défense nationale

La main-d'oeuvre dans ce groupe d'industries augmentait d'environ 46% entre 1951 et 1961, et l'accroissement était très prononcé dans la main-d'oeuvre du gouvernement provincial (plus de 7% par an) et dans la main-d'oeuvre du gouvernement local (presque 6% par an), ce qui compensait largement à la réduction de main-d'oeuvre rapportée par l'administration fédérale.

Au cours de la période étudiée, les succursales ou les services du gouvernement fédéral qui dans la région étudiée remplissent des fonctions essentielles comme celles de la distribution postale, des douanes et accises, de la taxation, du placement de main-d'oeuvre et du maintien des services de navigation et d'autres services maritimes ou aériens, devraient continuer de s'accroître au même taux approximatif que celui de la population. Le gouvernement fédéral peut également accroître ses services dans d'autres divisions, telles que les Affaires des Anciens Combattants, le Commerce et l'Industrie, les Travaux Publics, les Territoires du Nord, et les Ressources Nationales.

Au gouvernement provincial, les possibilités d'emploi au service civil se sont multipliées rapidement au cours des derniers vingt ans. Au cours des années récentes, cette expansion est due en grande partie au changement de gouvernement de 1960, de même qu'à l'éveil général et au désir des chefs du gouvernement de raviver et de développer l'économie de la province. En conséquence, les ministères de l'éducation, de la santé, et du bien-être, du transport et des communications, des ressources naturelles, des affaires municipales et culturelles ont plus que doublé leur personnel administratif. On prévoit un accroissement continu et rapide malgré la productivité accrue qui viendra de l'utilisation d'ordinateurs électroniques. Il existe deux influences opposées à l'accroissement de productivité que l'on peut tirer d'un équipement moderne et d'un personnel beaucoup plus spécialisé. D'abord, la demande croissante de services gouvernementaux, dans les domaines tels que ceux de la santé et de l'éducation ou de services offerts par le gouvernement, tels que la Société Générale de Financement, est un facteur important qui tend à maintenir à un niveau élevé les taux

d'accroissement de la main-d'oeuvre. Ensuite, parce que depuis quelques années le gouvernement de Québec a obtenu avec succès d'Ottawa une plus grande juridiction dans certains domaines antérieurement exclusifs au fédéral, on peut s'attendre à une expansion importante du service civil au gouvernement provincial.

A la suite de la dispersion de la population urbaine dans la région étudiée et de la complexité croissante de l'administration de régions urbaines, on prévoit que l'emploi dans les administrations locales s'accroîtra à un rythme plus rapide que celui de la population. A la suite d'une augmentation annuelle moyenne de main-d'oeuvre de près de 6% entre 1951 et 1961, on prévoit que l'accroissement de l'emploi dans les administrations municipales au cours des 20 prochaines années se poursuivra au même taux approximatif que celui du gouvernement provincial (5%).

L'accroissement dans les services de défense nationale prévu à 2% par an au cours de la période étudiée est basé d'abord sur l'importance que l'on donne à l'établissement militaire de Valcartier et sur l'accroissement de personnel qui en découlera. On reconnaît que l'accroissement de l'emploi dans cette catégorie dépend entièrement des politiques du gouvernement fédéral.

Au tableau suivant, on indique les prévisions d'emploi dans l'administration publique et la défense nationale pour la région étudiée.

Prévisions d'emploi dans l'administration publique
et la défense nationale

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	22,618	24,500	29,100	33,800	38,500	43,200

Ces prévisions témoignent, en particulier, des activités croissantes de l'administration du gouvernement provincial dans la région étudiée. En 1965, ce groupe gouvernemental composait les 53% de l'emploi dans l'administration publique; on prévoit qu'en 1987 la participation de ce groupe s'élèvera jusqu'à 59% environ.

Industries manufacturières

Les industries manufacturières dans la région étudiée accusent une légère baisse dans la main-d'oeuvre entre 1951 et 1961, soit de 24,384 personnes à 23,749 personnes. A cause du grand nombre d'industries particulières qui font partie de ce groupe, de la grande diversité de leurs caractéristiques et de leurs perspectives d'emploi, l'accroissement probable dans le groupe des industries manufacturières est de beaucoup le plus difficile à résumer de façon complète. Dans les paragraphes suivants, on résume brièvement les faits saillants de

cette section de la présente étude; toutefois, on devra se reporter au rapport même pour obtenir une explication suffisante de l'enquête détaillée que l'on a entreprise afin d'en arriver aux données et aux conclusions qu'on résume ci-dessous:

1. L'industrie manufacturière dans la région étudiée est principalement engagée dans la fabrication de produits de consommation et la fabrique typique est relativement petite. En 1961, 78% des établissements manufacturiers de la région étudiée comptaient moins de 30 employés et la valeur marchande de leurs expéditions était de 12.8% du total.
2. L'industrie des aliments et boissons qui accusait une augmentation de main-d'oeuvre de 4% par an entre 1951 et 1961, devrait s'accroître plus lentement au cours de la période étudiée, à cause des difficultés que connaîtront les petits établissements pour se moderniser et baisser leur coût par unité et pour concurrencer les grands manufacturiers.
3. Les industries du tabac, du caoutchouc, du cuir, des textiles, de tricots et de vêtements indiquent en général qu'on doit prévoir une productivité meilleure par la modernisation de l'équipement plutôt qu'une forte augmentation de l'emploi; ainsi on prévoit seulement des augmentations d'emploi marginales dans ces industries au cours de la période étudiée.
4. Les deux industries principales de la région étudiée, l'industrie de la pulpe et du papier et l'industrie de construction et de réparation de navires devraient au moins maintenir leurs niveaux d'emploi au cours des années à venir. Les représentants de ces industries n'ont révélé aucun projet important d'expansion qui pourrait affecter les perspectives d'emploi nouveau.
5. Les industries manufacturières de la région étudiée qui selon toute probabilité pourraient offrir des possibilités meilleures d'emploi sont les suivantes:

Industries de meubles et d'appareils ménagers
Industries d'imprimerie et d'édition
Industries du groupe métallurgique
Raffineries de pétrole
Produits chimiques

Les perspectives d'emploi futur dans les industries manufacturières sont les suivantes:

RESUME DES PREVISIONS D'EMPLOI
PAR GROUPE INDUSTRIEL
REGION DE QUEBEC A L'ETUDE
1965-1987

<u>Industrie</u>	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Primaire	1,750	1,730	1,720	1,700	1,650	1,600
Manufacturière	24,150	25,300	26,700	28,000	31,400	34,800
Construction	9,020	10,200	11,400	13,100	14,600	16,600
Transports/Communications/ Services d'Utilité Publique	11,000	12,100	13,700	15,300	17,200	19,200
Commerce en Gros	7,345	7,800	8,800	10,100	11,400	12,400
Commerce au Détail	16,400	17,400	19,700	22,500	25,400	27,500
Finance/Assurance/Immeuble	6,000	6,100	6,700	7,600	8,600	10,000
Services Communaux/Com- merciaux	27,385	27,800	32,500	38,100	43,700	50,800
Services Personnels/ Récréatifs	10,800	11,000	12,900	15,000	17,200	20,000
Administration Publique/ Défense Nationale	22,618	24,500	29,100	33,800	38,500	43,200
Services Divers/Nonclassés	<u>3,332</u>	<u>3,500</u>	<u>4,000</u>	<u>4,500</u>	<u>5,100</u>	<u>5,800</u>
TOTAL*	<u>139,800</u>	<u>147,400</u>	<u>167,200</u>	<u>189,700</u>	<u>214,800</u>	<u>241,900</u>

SOURCE: Estimation de Canadian Urban Economics Limited.

* Chiffres arrondis.

Prévisions d'emploi dans l'industrie manufacturière

	<u>1965</u>	<u>1967</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Région étudiée	24,150	25,300	26,700	28,000	31,400	34,800

Résumé

Le tableau ci-contre résumé les prévisions dans l'accroissement d'emploi pour chacun des groupes d'industries décrits aux pages précédentes:

Les tendances actuelles indiquent que la plus grande augmentation sera celle des catégories de services et de l'administration publique, qui selon les prévisions serait de 80% au cours de la période de 1965 à 1987. A cause des grandes probabilités d'une augmentation dans l'efficacité et la productivité des industries manufacturières, on croit que l'emploi futur dans ce groupe s'accroîtra moins rapidement comparativement aux autres catégories. On doit se rappeler que ces prévisions sont basées sur l'existence des présentes industries et sur les tendances actuelles en tant qu'on peut les définir par l'expérience passée et les renseignements courants; on a tenu compte d'emplois additionnels dans de nouvelles industries seulement si de telles maisons ont annoncé publiquement de nouveaux établissements.

Prévisions de population basées sur les prévisions d'emploi

Afin d'obtenir des prévisions de population basées sur les prévisions d'emploi du tableau ci-contre, il faut d'abord évaluer les niveaux probables de main-d'oeuvre (le nombre des employés plus un fort pourcentage d'ouvriers en chômage) et ensuite prévoir le pourcentage probable de la main-d'oeuvre de la région étudiée (le taux de participation de la main-d'oeuvre) au cours de la période étudiée.

A cause des fluctuations que connaît le chômage saisonnier et conflictuel, il est difficile de choisir un taux vraiment représentatif du chômage annuel moyen; des interviews avec les autorités locales dans la région étudiée ont laissé entendre qu'une moyenne raisonnable en 1965 serait de 5.7%. De ce point de départ, le taux de chômage s'abaisse graduellement au cours de la période étudiée pour en arriver à 3.5% en 1987. Les taux de participation de main-d'oeuvre par contre ont été majorés de 35.6% en 1965 à 36.8% en 1987, ce qui généralement suit la tendance indiquée par la Commission royale d'enquête sur les Perspectives Économiques du Canada.

Dans le tableau suivant sont indiqués les niveaux de population, qui semblent les plus réalistes pour la région étudiée à la lumière de l'accroissement probable d'emploi.

ESTIMATION DE L'EMPLOI SELON LE GENRE D'OCCUPATIONS
(4 CATEGORIES)
REGION DE QUEBEC ETUDIEE 1965 - 1987

Catégorie D'Occupation Groupe Industriel	%	Compo- sition					
		1965	1967	1972	1977	1982	1987
Administ./Person. de bureau		62,205	64,900	75,300	87,100	99,300	113,300
Industrie Manufactur.	12%	2,900	3,000	3,200	3,400	3,800	4,200
Construction	5%	450	500	600	700	700	800
Transp./Comm./Util. Publics	30%	3,300	3,600	4,100	4,600	5,200	5,800
Commerce en gros	40%	2,945	3,100	3,500	4,000	4,600	5,000
Finance/Assur./Immeuble	100%	6,000	6,100	6,700	7,600	8,600	10,000
Services Commun./Commer.	100%	27,385	27,800	32,500	38,100	43,700	50,800
Services Gouvern./Défense	85%	19,225	20,800	24,700	28,700	32,700	36,700
Fabriques et industries	88%	21,250	22,300	23,500	24,600	27,600	30,600
Vente & Services au Détail		27,200	28,400	32,600	37,500	42,600	47,500
Vente au Détail	100%	16,400	17,400	19,700	22,500	25,400	27,500
Services pers./Récréat.	100%	10,800	11,000	12,900	15,000	17,200	20,000
Autres		29,145	31,800	35,800	40,500	45,300	50,500
Industrie Primaire	100%	1,750	1,700	1,700	1,700	1,700	1,600
Construction	95%	8,570	9,700	10,800	12,400	13,900	15,800
Transp./Comm./Util. Publics	70%	7,700	8,500	9,600	10,700	12,000	13,400
Commerce en gros	60%	4,400	4,700	5,300	6,100	6,800	7,400
Services Gouvern./Défense	15%	3,393	3,700	4,400	5,100	5,800	6,500
Services Divers	100%	3,332	3,500	4,000	4,500	5,100	5,800
TOTAL		139,800	147,400	167,200	189,700	214,800	241,900

SOURCE: Estimation de Canadian Urban Economics Limited.

Estimation des prévisions de population
Région de Québec à l'étude
1965 - 1987

	<u>1965</u>	<u>1976</u>	<u>1972</u>	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>1987</u>
Estimation de l'emploi.	139,800	147,400	167,200	189,700	214,800	241,900
Taux de chômage.	5.7%	5.5%	5.0%	4.5%	4.0%	3.5%
Main-d'oeuvre.	148,200	156,000	176,000	198,600	223,700	250,700
Participation à la Main-d'oeuvre.	35.6%	35.6%	35.9%	36.2%	36.5%	36.8%
Population estimée	416,300	438,200	490,200	548,600	612,900	681,200

Emploi par catégories d'occupations

Le tableau ci-contre convertit les prévisions d'emploi par groupes d'industries (voir le tableau opposé à la page (17) en prévisions d'emplois pour 4 catégories d'occupations afin de donner une base de comparaison entre les données de l'étude de transport et de l'étude économique.

TERRITOIRE DE L'ETUDE DE TRANSPORT
 ET DE CIRCULATION DU QUEBEC
 METROPOLITAIN
SECTEURS DE CIRCULATION



DISTRIBUTION DE POPULATION

ET D'EMPLOI PAR SECTEURS DE CIRCULATION

La carte ci-contre illustre les bornes des 17 secteurs de circulation qui forment les divisions de la région étudiée. La distribution véritable de l'accroissement futur de population et d'emploi entre les 17 secteurs de circulation découlera des effets réciproques de nombreux facteurs (i.e. les développements du système de transport, la politique gouvernementale, les politiques municipales, les prix du terrain, les problèmes de services publics sur le terrain, et l'initiative privée de ceux qui développent les valeurs immobilières); cette distribution pourra être affectée d'une manière significative, si l'un des facteurs réagit d'une façon atypique pendant un certain temps. Il est impossible de prévoir les réactions changeantes possibles dans les facteurs qui peuvent influencer la distribution de population et d'emploi dans l'avenir, et surtout au-delà de cinq ans de la date de la présente étude.

Dans les circonstances, on doit nécessairement baser les prévisions de distribution sur la distribution présente de la population et de l'emploi dans la région étudiée et sur les changements reconnaissables qui se sont produits par le passé dans l'allure de distribution. On a donc étudié en détail la distribution présente, puis sur la base des renseignements obtenus de chacune des municipalités dans la région étudiée et de conversations prolongées avec le conseiller en planification de cette étude, on a distribué la population et l'emploi de la région étudiée jusqu'en 1987, de façon à tenir compte des allures probables de distribution, sujets à l'influence des facteurs présents.

Distribution de la population

En vue de s'assurer de la convenance comparative des divers secteurs de circulation au développement résidentiel futur et à leur capacité résidentielle probable, on a interviewé au cours de février et de mars 1966 les représentants de chacune des 38 municipalités de la région étudiée. A la suite de ces interviews et sur la base des tendances reconnaissables, on présume en général que:

1. Des mesures d'aménagement et de conservation stabiliseront la population dans le district intensément développé de la basse-ville de la Cité de Québec.
2. Que les districts de Sillery et de Ste-Foy est (secteurs de circulation J et K) sont déjà près de leur point de saturation résidentielle et n'accuseront qu'un accroissement léger de population au cours de la période étudiée.

3. Dans les régions suburbaines et d'après les tendances, les banlieues les plus rapprochées atteindront leur point de saturation résidentielle avant que les banlieues plus éloignées connaissent un développement rapide.
4. Sur la Rive sud, on prévoit qu'un accès plus facile et l'établissement de nouveaux centres d'emploi donneront de l'élan à l'accroissement de population dans le secteur X plutôt que dans le secteur Y. On prévoit que l'établissement d'une raffinerie de pétrole dans le secteur X nuira au développement résidentiel dans la partie sud-est de ce secteur et qu'en conséquence l'accroissement de population devrait se concentrer dans la partie ouest.

Au tableau de la page (20) la distribution prévue de population dans la région étudiée en 1965 et en 1987 est indiquée en augmentation numérique prévue et en pourcentage de distribution qui en résulte. On insiste sur le fait que, si la distribution prévue résulte d'évaluations raisonnables basées sur les meilleurs renseignements disponibles, des changements significatifs apportés aux facteurs d'influence les plus importants peuvent amener une orientation nouvelle importante dans le développement résidentiel à venir.

Distribution de l'emploi

Dans le tableau ci-contre on indique la distribution projetée de l'emploi total dans la région étudiée en 1965 et en 1987. Les statistiques de ce tableau ont été compilées d'après l'analyse de chacune des catégories d'occupations.

Alors que l'on indique un accroissement d'emploi dans tous les secteurs de circulation, on prévoit également une baisse dans la position relative du centre de la Cité de Québec (de 65% à 52% en 1987) à cause de l'accroissement des régions suburbaines.

Dans les régions suburbaines, on prévoit que Ste-Foy, Sillery et Beauport garderont leur part actuelle en pourcentage d'emploi dans la région étudiée, tandis que l'on prévoit un accroissement relativement intense dans les autres secteurs de circulation de la Rive nord, et des Secteurs de circulation X et Y sur la Rive sud.

IMPLICATIONS DANS L'UTILISATION DE TERRAIN

Le tableau ci-contre indique la marge d'utilisation du sol supplémentaire requise pour accommoder le niveau de population prévu pour 1987 dans la région étudiée. Les rapports que l'on emploie pour chacune des régions donnent une idée de l'ampleur des demandes d'utilisation de terrain supplémentaire dans l'utilisation spécifique du sol; en effet, il est impossible avec les renseignements disponibles de déterminer avec une précision quelconque les possibilités qu'ont les régions construites présentement d'absorber l'accroissement de population en augmentant l'intensité dans leur utilisation du sol. De plus, les rapports employés, bien qu'ils reflètent généralement l'expérience acquise, sont sujets à changer dans les années à venir. Avec de telles restrictions, le tableau indique que les exigences totales de terrain supplémentaire en 1987 se chiffreront entre 12,600 acres et 22,900 acres.

On a basé les exigences résidentielles sur un rapport moyen de 60% - 40% de maisons unifamiliales et multifamiliales, avec une densité suggérée variant de 12 personnes par acre dans les développements suburbains à 60 personnes par acre au coeur de la région urbaine.

Les exigences d'utilisation du sol pour fins industrielles, qui sont basées sur les accroissements d'emploi dans les industries manufacturières, prévoient une marge de 15 à 30 employés par acre, si l'on présume que les édifices industriels d'un seul étage seront les plus populaires au cours de la période étudiée. La construction d'édifices à plusieurs étages destinés à des fins manufacturières (une pratique de plus en plus commune en Europe) pourrait augmenter d'importance la densité et diminuer par conséquent les exigences de terrain supplémentaire.

Les exigences de terrain par les industries de vente et de services au détail, de bureaux, d'hôtels et de motels ont été basées sur l'expérience acquise dans d'autres villes canadiennes et américaines; elles prévoient une large marge d'exigence de terrain supplémentaire proportionnelle aux densités et aux rapports courants d'utilisation de terrain dans la région étudiée. L'inventaire de l'utilisation de terrain du Québec métropolitain effectué en juillet et août 1966 a servi à toute fin pratique pour vérifier et modifier les calculs des exigences futures d'utilisation de terrain.

Les exigences de terrain des parcs, des terrains de jeux et des institutions (écoles et hôpitaux) sont basées sur les rapports entre la population et la planification de terrain et semblent raisonnables par rapport à l'expérience courante. A cause de la mesure où les standards et les aspirations d'une commune locale peuvent jouer un rôle important dans la détermination des exigences de terrain destiné

à cette utilisation, il peut se produire des variations importantes dans la marge suggérée des exigences d'utilisation de terrain.

On insiste sur le fait que le tableau précédent n'est qu'un guide des exigences futures de terrain supplémentaire dans la région étudiée. A mesure que l'on établira les données d'inventaire sur l'utilisation de terrain dans la région étudiée, on pourra vérifier et modifier le tableau au besoin pour tenir compte des tendances reconnaissables dans l'utilisation de terrain.

IMPLICATIONS APPORTEES PAR CERTAINS PROJETS

SPECIAUX DANS LES ALLURES DE DISTRIBUTION

FUTURE DE LA POPULATION ET DE L'EMPLOI

Deux projets de transport très importants dans la région étudiée qui présentement sont à l'étude n'ont pas été considérés dans les prévisions de la distribution de population et d'emploi.

1. La construction d'un raccord de transport centre à centre entre les deux rives du fleuve St-Laurent.
2. Le démantèlement et l'enlèvement de certaines des installations ferroviaires dans le Secteur de circulation N (St-Roch).

Chacun de ces projets est d'une telle ampleur qu'on a cru bon d'en traiter indépendamment de la multitude d'autres facteurs qui affectent les allures de distribution future. Dans les pages qui suivent, on étudie à tour de rôle ces deux projets de transport importants, et on évalue l'effet probable que chacun peut avoir sur la distribution de population et d'emploi dans la région étudiée.

Raccord de transport centre à centre

Ce projet qui est à l'étude depuis quelque temps consiste à construire soit un pont soit un tunnel entre le centre de la Cité de Québec et le centre de la Cité de Lévis sur la Rive sud du fleuve St-Laurent. Pour les fins de cette analyse, on a présumé qu'en considération des engagements actuels à jumeler le pont déjà existant à l'ouest de Québec, un raccord de transport centre à centre ne serait probablement pas une réalité avant 1977. Dans les circonstances, toute influence que ce projet peut avoir sur les effets de la distribution de population et d'emploi dans la région étudiée est restreinte à la période de 1977 à 1987.

Le transport de voyageurs et de marchandises entre les rives nord et sud du fleuve St-Laurent dans la région étudiée est relativement à la portée de la majorité considérant l'existence du pont et des traversiers existants. On présume que le jumelage proposé du pont est destiné à satisfaire aux accroissements prévus de circulation entre la Rive nord et la Rive sud, de sorte qu'en dépit d'une circulation croissante l'accès aux deux rives continuera d'être relativement facile. En considérant ce qu'on vient d'énoncer, il semble improbable que la construction d'un raccord de transport centre à centre donne plus d'élan à l'accroissement de population ou d'emploi dans la région étudiée en entier.

On prévoit donc que la mise en oeuvre de ce projet de transport ne saurait modifier les évaluations générales de population et d'emploi dans la région étudiée que l'on trouve à la page (18).

Bien que les prévisions générales de population et d'emploi ne seraient pas modifiées, une redistribution de la population et de l'emploi entre les rives nord et sud devrait résulter de l'accessibilité meilleure qu'un raccord centre à centre créerait. Le tableau face à la page précédente indique l'augmentation probable dans la part de la population totale de la région étudiée qui serait attribuable à la Rive sud à la suite de la construction d'un raccord centre à centre entre Québec et Lévis. A noter qu'on ne prévoit aucun changement à la distribution projetée avant 1977. A compter de cette date, l'influence d'un raccord centre à centre est prévue par une augmentation de population de la Rive sud d'environ 5,700 en 1982 et de 11,300 en 1987. Bien que l'augmentation projetée de population soit relativement faible jusqu'en 1987, on doit prévoir des augmentations beaucoup plus importantes après 1987, alors que certaines régions suburbaines de la Rive nord approcheront leur point de saturation.

Les conversations qu'on a eues dans la région étudiée, au cours de février et de mars 1966, indiquent une préférence générale pour la Rive nord comme région domiciliaire; et, si l'on s'attend que le jumelage du pont actuel donne un certain élan au développement résidentiel de la région Charny/ St-Nicolas sur la Rive sud, on ne croit pas que l'acceptation de ces régions se reflète par une acceptation générale de la Rive sud comme région domiciliaire par ceux qui sont employés sur la Rive nord.

La préférence naturelle de ceux qui travaillent sur la Rive nord à vivre dans une commune de la Rive nord devrait avoir une influence sur la commercialisation du terrain de la Rive sud pour fins domiciliaires même après la construction d'un raccord centre à centre; ceci entraînerait une échelle généralement plus basse des valeurs de terrains bruts sur la Rive sud.

Des efforts agressifs de la part des entrepreneurs et l'offre de terrains à des prix assez bas pour compenser à l'attrait de la Rive nord peuvent vaincre la préférence indiquée envers la Rive nord comme région domiciliaire. Ce facteur incertain doit être pris en considération, alors que l'on étudie les changements projetés dans les allures de distribution de population que pourrait amener la construction d'un raccord centre à centre.

Le tableau ci-contre indique les changements prévus dans la distribution de l'emploi entre les Rives nord et sud de la région étudiée, qui résulteraient de la construction d'un raccord centre à centre. Les changements qui se produiraient après 1977 sont

restreints au Secteur de circulation Y (Lévis/Lauzon) et ils entraîneraient un accroissement net d'emploi d'environ 1,200 en 1982 et de 3,100 en 1987.

Bien qu'il soit impossible de fixer définitivement la redistribution probable résultant de la construction d'un raccord centre à centre, on peut présumer logiquement qu'une certaine redistribution est inévitable et la difficulté se pose à prévoir l'importance du changement. L'industrie principale du Secteur de circulation Y (chantiers maritimes) continuera de progresser, que le raccord centre à centre se construise ou non. Toutefois, il ne semble pas exister de raison particulière pour que les industries non connexes choisissent de s'établir à Lévis/Lauzon par suite de la construction d'un raccord centre à centre, du moins aussi longtemps que la rareté de terrain industriel dans le Secteur de circulation X et sur la Rive nord n'impose un tel emplacement. Il existe évidemment une possibilité que les industries connexes ou accessoires aux chantiers maritimes soient encouragées à s'installer sur la Rive sud plutôt que sur la Rive nord, à cause d'un accès beaucoup plus facile entre Québec et Lévis/Lauzon; on a tenu compte de cette possibilité dans les prévisions d'accroissement probable d'emploi dont bénéficierait la Rive sud au cours de la période se prolongeant jusqu'en 1987.

Bien que l'on doive prévoir certains accroissements dans l'emploi de la vente et des services au détail afin de répondre à la demande des niveaux de population plus élevés, la plus grande accessibilité au centre de Québec devrait ralentir le développement d'établissements au détail importants dans le Secteur Y.

Comme c'est le cas dans la distribution de population, on doit généralement prévoir que l'élan dans le développement de la section ouest de la Rive sud que le jumelage du pont actuel doit donner, favorisera le développement de cette région que la construction subséquente d'un raccord centre à centre ne saurait ralentir de façon appréciable au cours de la période étudiée.

Démantèlement et enlèvement des installations ferroviaires de St-Roch

Ce projet comporte l'enlèvement des installations ferroviaires du Canadien Pacifique, qui sont sises au sud de la Rivière St-Charles, entre la rue Marie de l'Incarnation et la rue St-Roch. Ces installations comprennent la voie principale du Canadien Pacifique, la rotonde du CP et un grand nombre de voies de triage à l'extrémité est du Secteur de circulation N.

L'enquête sur l'effet qu'aurait l'enlèvement de ces installations a tenu compte particulièrement des employeurs dans le Secteur de circu-

lation N, dont la dépendance de ces installations était mise en doute, et plus généralement des répercussions économiques sur l'immeuble de l'enlèvement de ces installations.

Les interviews avec les employeurs du quartier St-Roch ont indiqué en général très peu de dépendance véritable sur la continuation des services ferroviaires dans le quartier. On utilise couramment et presque exclusivement le transport par camion pour mouvoir les matières premières ou les produits finis entre les entrepôts et les points de transbordement; les opinions exprimées ont souligné les délais que causent les installations ferroviaires au transport par camion, plutôt que les avantages de ces installations. Dans les circonstances, alors qu'une analyse antérieure dans cette partie du rapport suggérait un décroissement dans le niveau d'emploi de l'industrie manufacturière du Secteur N par suite d'une rénovation et d'un changement d'emplacement, on ne doit prévoir aucun décroissement important du niveau d'emploi par suite de l'enlèvement des installations ferroviaires.

Dans le contexte des projets de réaménagement du Secteur de circulation N et des projets d'aménagement et de révalorisation en bordure de la rivière St-Charles, on doit tenir compte des conséquences plus générales qu'aurait l'enlèvement des installations présentes sur l'économie immobilière. Les projets actuels de la Cité de Québec comportent l'aménagement et la rénovation du quartier St-Roch en vue de faire disparaître les demeures peu satisfaisantes et de conserver le noyau commercial du quartier. En même temps, les autorités du gouvernement provincial et de la Cité de Québec sont à étudier des projets pour embellir la Rivière St-Charles, de sorte que l'on doit prévoir des améliorations importantes dans le milieu du quartier St-Roch au cours de la période 1967 à 1977.

Même si l'enlèvement des installations ferroviaires présentes n'était pas essentiel à la rénovation générale du quartier, les alternatives d'aménagement dans la partie nord de St-Roch seront limitées aussi longtemps que demeureront les installations ferroviaires. La distribution de population projetée qu'illustre le tableau opposé à la page (20) indique que l'on prévoit un certain accroissement de la population du quartier St-Roch au cours de la période jusqu'en 1987. Cet accroissement projeté repose sur la réalisation d'améliorations importantes dans le quartier.

Dans la mesure où le défaut d'enlever les installations ferroviaires pourrait retarder l'aménagement ou limiter la rénovation possible du quartier, la population de ce quartier de la Basse-ville accusera des baisses plutôt que des hausses, et les projections à cet effet pourraient être trop optimistes.

PROPRIÉTÉ DU
MINISTÈRE DE LA VOIRIE

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 108 207